

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX
PROGRAMME THEMATIQUE RELATIF
TRANSPARENCE DU COMMERCE ET DES MARCHES (TMT)

DOCUMENT DE PROJET

INTITULÉ:	ADAPTATION ET APPLICATION A L'ECHELLE NATIONALE DU MODULE <i>TRACEBOIS-GABON</i> POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES STATISTIQUES SUR LA FORET ET LE BOIS AU GABON
NUMÉRO DE SÉRIE:	TMT-SPD 011/12 Rev.2 (M)
SOUMISE PAR:	GOUVERNEMENT DU GABON
LANGUE ORIGINALE:	FRANCAIS

RÉSUMÉ:

Malgré cinq (5) phases réalisées jusqu'à ce jour, le programme OIBT d'appui à l'amélioration des statistiques sur la forêt et le bois au Gabon n'a pas totalement porté ses fruits. Le présent petit projet a pour objectif de valoriser les acquis des projets précédents, en appliquant à l'échelle nationale le module informatique *Trace Bois-Gabon* construit pour la collecte et le traitement des statistiques gabonaises sur la forêt et le bois, au bénéfice du Ministère des Eaux et Forêts et des opérateurs économiques de la filière-bois.

Le projet comprend un travail de finalisation de ce logiciel, de même qu'un programme de formation de l'ensemble des utilisateurs. Il vise à proposer un Tableau de bord de l'économie de la forêt et du bois au Gabon, dont il fournira la structure.

A l'issue de ce projet, l'ensemble des données statistiques sur la forêt, sur la production, la transformation et le commerce des bois au Gabon fera l'objet d'une collecte et d'un traitement informatisés permettant de suivre les produits de la forêt aux lieux de transformation et de vente finale.

AGENCE D'EXÉCUTION: MINISTERE DES EAUX ET FORETS, DIRECTION CENTRALE DES SYSTEMES D'INFORMATION

DURÉE: **12 MOIS**

BUDGET ET SOURCE DE FINANCEMENT:	Source	Contribution en \$ EU
	OIBT	<u>138 996,00</u>
	Gouvernement du Gabon	273 000,00
	TOTAL	<u>411 996,00</u>

TABLE DES MATIERES

Partie 1: Contexte du projet 4

- 1.1. Origine
- 1.2. Pertinence
 - 1.2.1. Conformité aux objectifs de l'OIBT
 - 1.2.2. Pertinence aux politiques du pays soumissionnaire
- 1.3. Zone ciblée
- Tableau 1: Caractéristiques de la zone cible**
- 1.4. Résultats à l'achèvement du projet

Partie 2: Argumentaire et objectifs du projet 10

- 2.1. Analyse des acteurs
 - 2.1.1. L'administration publique chargée des forêts, et les autres administrations avec lesquelles elle est en contact
 - 2.1.2. Les opérateurs privés de la production, de la transformation et du commerce des bois
- Tableau 2: Tableau d'analyse des acteurs**
- 2.2. Analyse du problème
 - Figure 1. Arbre du problème**
 - Figure 2 : Transformation des problèmes en solutions**
- 2.3. Objectifs
 - 2.3.1. Objectif de développement et indicateurs d'impact
 - 2.3.2. Objectif spécifique et indicateurs d'acquis

Partie 3: Description des interventions du projet 17

- 3.1. Produits
- 3.2. Activités et apports
- 3.3. Démarche et méthodes stratégiques, risques
- 3.4. Plan des travaux
 - Tableau 3: Schéma de plan de travaux**
 - Tableau 4: Détail des tâches des consultants internationaux**
- 3.5. Budget
 - 3.5.1. Budget partie OIBT
 - 3.5.2. Budget partie Gouvernement Gabon
 - 3.5.3. Budget global
 - 3.5.4. Budget par activités affectables

Partie 4: Dispositif de mise en œuvre 26

- 4.1. Agence d'exécution et structure organique
- 4.2. Direction du projet
- 4.3. Suivi et rapports
 - 4.3.1. Réunions de l'équipe de direction
 - 4.3.2. Réunions de l'équipe d'informatiens
 - 4.3.3. Appui de l'expert international en organisation et programmation stratégique
 - 4.3.4. Comité technique du projet

Figure 3 : Organigramme du projet

Annexes 30

- Annexe 1: Profil de l'agence d'exécution.
- Annexe 2: Tâches et responsabilités des principaux experts mobilisés par l'agence d'exécution
- Annexe 3: Cahier des charges du personnel et des consultants rémunérés par l'OIBT.
- Annexe 4: Références sur les précédents projets statistiques de l'OIBT au Gabon
- Annexe 5: Réponses aux commentaires des référés**
- Annexe 6: Réponses aux nouveaux commentaires**

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANINF:	Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences
DCESP:	Direction Centrale des Etudes, des Statistiques et des Programmes
DCSI:	Direction Centrale des Systèmes d'Information
DEPRC:	Direction des Etudes, de la Programmation, de la Réglementation et de la Communication.
DGF:	Direction Générale des Forêts
DGFAP:	Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées
DGICBVPF:	Direction Générale des Industries, du Commerce du Bois et de la Valorisation des Produits Forestiers.
DIARF:	Direction des Inventaires, des Aménagements et de la Régénération des Forêts
ENEF:	Ecole Nationale des Eaux et Forêts
MEF:	Ministère des Eaux et Forêts
OIBT:	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
PME:	Petites et Moyennes Entreprises
SEPBG:	Société d'Exploitation des Parcs à Bois du Gabon
SIAG:	Syndicat des Industriels et Aménagistes Gabonais
SIGEF:	Système d'Information de Gestion des Eaux et Forêts
STATFOR:	module informatique de saisie des statistiques forestières
UFIGA:	Union des Forestiers Industriels et Aménagistes du Gabon

Partie 1

Contexte du projet

1.1. Origine

Le Gabon s'est engagé de longue date dans un processus de réflexion sur l'amélioration de ses statistiques sur la forêt et le bois. C'est ainsi que depuis 1992, 5 phases de projets OIBT ont été consacrées à cet objectif, à travers les projets PD 36/92 (M), PD 29/96 Rev.1 (M), PD 15/98 Rev.2 (M), PD 56/00 Rev.3(M) et PD 182/03 Rev.2 (M) (*cf Annexe 4*), qui ont été conduits par le Ministère en charge des forêts, à travers la DIARF (Direction des Inventaires, des Aménagements et de la Régénération Forestière) de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) puis la DEPRC (Direction des Etudes, de la Programmation, de la Règlementation et de la Communication) de la Direction Générale des Forêts (DGF).

Malgré l'important travail réalisé, force est de constater la faiblesse d'amélioration en termes de collecte et de traitement de données statistiques sur la forêt et le bois au plan national. Pour ce qui est de la transmission des données nationales sur la production et le commerce des bois à l'OIBT en vue de la confection de l'«Annuaire Statistique des Produits Forestiers», le Gabon reste l'un des rares pays ayant bénéficié d'un programme d'appui à l'amélioration de ses statistiques, à continuer de communiquer à l'OIBT des données manuelles non vérifiées et parfois incohérentes.

La mission d'évaluation du projet PD 182/03 Rev.2 (M), conduite en novembre 2011, après avoir dressé un constat approfondi et analysé les causes de cette situation, et en vue de pérenniser les acquis, a conclu à la nécessité d'ajouter une dernière phase destinée à appuyer le Gouvernement du Gabon dans l'application à l'échelle nationale des conclusions des précédents projets, et tout particulièrement celles de la 5ème phase correspondant au projet PD 182/03 Rev.2 (M). **En conclusion de cette mission d'évaluation, il était mentionné qu' "un ultime appui de l'OIBT, à travers un projet visant explicitement à soutenir l'application à l'échelle nationale, pourrait aider à capitaliser l'important travail réalisé durant les 5 phases précédentes. L'appui de l'OIBT, à définir dans une proposition de projet à soumettre à l'OIBT, devrait faciliter le processus d'application à l'échelle du pays du recueil et du traitement informatisés des données sur la production et le commerce des bois et produits dérivés. Cet appui doit se concentrer sur les actions de formation et d'organisation. Le projet ainsi accepté et mis en œuvre, sans possibilité de prorogation, marquera pour l'OIBT la clôture du processus d'appui à l'amélioration des statistiques forestières au Gabon". Cette proposition de petit projet OIBT résulte donc directement de la mission d'évaluation de novembre 2011.**

1.2 Pertinence

1.2.1 Conformité aux objectifs de l'OIBT

Le projet est conforme aux objectifs de l'AIBT de 2006, spécifiés en son article 1^{er}, et spécialement ceux mentionnés sous les paragraphes e), h), **ket** l). Le projet y répond soit directement, en visant à améliorer l'information sur le marché en vue d'assurer une plus grande transparence, soit indirectement, en fournissant les informations de base essentielles à l'élaboration de politiques, de lois, de règlements et de stratégies visant une meilleure utilisation, commercialisation et gestion de la ressource forestière. Le projet contribue au respect des principes de préservation de la biodiversité et du rendement soutenu de même que de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles pour le développement socio-économique du pays. De même, le projet incorpore des activités touchant à l'élaboration et la mise en place de mesures et d'indicateurs relatifs à l'aménagement durable des forêts gabonaises.

Le projet proposé répond par ailleurs à tous les critères figurant dans l'AIBT de 2006. C'est une activité opérationnelle touchant particulièrement à l'information sur le marché d'une part, et d'autre part à la gestion forestière par l'accès à l'information essentielle de base sur la ressource forestière et son utilisation. A noter également que le projet comprend un important volet de formation technique et de transfert de savoir-faire en matière de collecte, de traitement informatique, d'interprétation et d'analyse des statistiques forestières.

A cet égard, le projet proposé cadre totalement avec le Plan d'Action de l'OIBT, et en particulier aux priorités fixées par le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés. Il contribue également à certains objectifs du Comité de reboisement et de gestion forestière par la fourniture de données de base nécessaires à l'évaluation de la stratégie forestière et des coûts et bénéfices économiques et financiers de l'exploitation forestière au plan national.

Le projet proposé correspond plus particulièrement aux résultats escomptés par le Programme thématique de l'OIBT relatif à la Transparence du Commerce et des Marchés (TMT), tels que formulés dans le document de programme.

Il s'agit bien en effet d'améliorer les conditions du commerce des bois en augmentant la capacité du pays en matière d'information sur le marché, et en améliorant la transparence du marché par de meilleures données et connaissances. Le renforcement des systèmes d'information sur les marchés et le secteur forestier, et le comblement des lacunes dans la transparence de ces marchés, constituent notamment des axes fondamentaux à la fois du projet proposé et du programme TMT dont ils constituent les objectifs **généraux “accroître la capacité des pays membres producteurs à développer et à opérer une veille sur le marché et des compétences en matière de commercialisation et de marketing” et “conférer aux marchés une plus grande transparence grâce à de meilleures données d'information et d'analyse”**. De façon plus précise, l'amélioration de la traçabilité des produits tout au long de la filière forêt-bois et le renforcement des capacités des acteurs impliqués (y compris ici le secteur privé), constituent deux soucis majeurs du projet proposé.

Par ailleurs, le partage des connaissances des résultats du projet s'effectuera en particulier par la diffusion dans le cadre des activités de l'OIBT. L'association des résultats du projet (**produits et indicateurs de produits**) au protocole de surveillance du programme thématique TMT de l'OIBT fait partie du mode de fonctionnement du projet proposé, y compris s'agissant des moyens de vérification définis dans ce protocole. Enfin, les facteurs de réussite tels qu'identifiés à l'annexe 2 du document de programme TNT ont été pris en considération dans la formulation de ce projet.

1.2.2 Pertinence aux politiques du pays soumissionnaire

La politique forestière gabonaise puise une grande partie de ses références dans la “Lettre de politique des secteurs forêt, pêches, aquaculture, aires protégées et environnement”, qui depuis 2004 structure la plupart des projets et programmes du pays. La mise en œuvre de ce document a permis la promotion de la gestion durable des forêts du pays, dans un contexte pourtant de progression constante des surfaces allouées à l'exploitation forestière. Au plan international, le Gabon est signataire de la plupart des conventions liées à la protection et la gestion durable des ressources naturelles, et est un acteur actif des diverses conférences, traités et commissions régionales sur les forêts du Bassin du Congo.

A partir de 2009, le Gabon s'est lancé dans un programme ambitieux de développement de l'ensemble des ressources du pays, dit “Cadre Stratégique du Gabon Emergent” qui repose sur une mise en valeur systématique, grâce à des *joint-ventures*, des principales richesses nationales, dont le bois. Le pays y affirme toujours sa détermination à devenir un “modèle en matière de préservation

de sa forêt, de sa biodiversité et de lutte mondiale contre le changement climatique”. Mais parmi les piliers du développement de ce que le Gouvernement appelle désormais le “Gabon Vert”, la forêt tient surtout une place privilégiée, en raison de l'importance de cette ressource et de la valeur ajoutée qu'elle peut apporter à l'économie nationale. C'est ainsi que la transformation plus poussée des bois produits fait l'objet d'un programme de nature à changer la structure de la filière-bois nationale. C'est dans ce cadre qu'a été décidé à partir de 2009 l'interdiction d'exporter les bois en grumes, dont les répercussions sur l'organisation de la filière et des marchés sont considérables.

Un tel programme ne peut être réalisé que si les autorités publiques et les opérateurs économiques de la filière disposent d'un ensemble cohérent de statistiques fiables de nature à guider les choix.

L'absence actuelle d'un véritable système de gestion de l'information sectorielle apparaît aujourd'hui comme une limite à la maîtrise d'une politique de développement telle que celle prônée par le plan “Gabon Vert”. Il suffit de remarquer que les partenaires ne disposent pas d'un tableau de bord de l'économie de la forêt et du bois qui faciliterait grandement ce pilotage de la filière-bois nationale.

La nécessité de disposer d'un système d'information moderne n'a certes pas échappé aux autorités publiques gabonaises qui ont créé, auprès de la présidence de la République (ce qui montre bien l'importance de l'enjeu qui y est lié) une Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF), structure chargée de coordonner l'adaptation des différents départements ministériels à l'évolution de l'informatique. Désormais l'organisation de systèmes de type SIGEF est à l'ordre du jour dans tous les ministères. Le MEF, qui s'inscrit dans cette dynamique, est en train de se doter d'un cahier des charges fonctionnel du SIGEF. Les conditions apparaissent remplies pour une initiative visant à permettre l'amélioration des connaissances statistiques sur la filière-bois.

Plus récemment, la nomination du nouveau gouvernement en février 2012 a donné l'occasion au Président de la République Gabonaise de rappeler la nécessité pour les différents départements ministériels d'appuyer plus fortement encore que dans le passé la politique dite du “Gabon Emergent”. En contribuant à l'amélioration des statistiques sur la forêt et le bois, le projet proposé conduit donc directement à augmenter les capacités de prise de décision des autorités publiques et des opérateurs privés du pays, apportant ainsi au Gouvernement du Gabon un soutien actif dans la mise en œuvre de la politique d'Emergence.

1.3 Zone ciblée

Le projet intéresse l'ensemble du territoire national gabonais, sans aucune restriction de zone.

Le Gabon comprend 9 provinces qui toutes présentent une importance considérable du point de vue des ressources forestières. Ce sont l'Estuaire, le Moyen-Ogooué, le Haut-Ogooué, la Ngounié, la Nyanga, l'Ogooué-Ivindo, l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué-Maritime et le Woleu-Ntem. Alors que les 8 dernières sont toutes caractérisées par un fort taux de boisement et donc par une grande importance des activités de production et de transformation finale, la région de l'Estuaire quant à elle est celle où sont localisées de nombreuses entreprises de transformation du bois, de même que la plupart des sièges sociaux des opérateurs économiques du secteur.

Carte du Gabon avec ses divisions administratives, incluant services déconcentrés du MEF

(Cf fichier: Carte unites administrative du Gabon)

Tableau 1: Caractéristiques de la zone-cible

N° d'ordre	Provinces	Caractéristiques			
		Population	Superficie forestière ¹ (ha)	Production de bois ²	Nombre d'unités de transformation
1	Estuaire	694 266	820 190	nd	59
2	Haut Ogooué	135 534	1 290 475	nd	6
3	Moyen Ogooué	56 703	841 457	nd	7
4	Ngounié	88 512	2 924 858	nd	7
5	Nyanga	47 022	826 085	nd	2
6	Ogooué Ivindo	59 469	2 852 315	nd	11
7	Ogooué Lolo	53 937	2 252 920	nd	5
8	Ogooué Maritime	135 534	729 125	nd	9
9	Woleu Ntem	112 023	1 875 862	nd	8
Total		1 383 000	14 413 287		114

Chacune de ces **provinces** est administrée par un Gouverneur, représentant l'Etat gabonais. Les principales administrations y sont représentées par des services **provinciaux**. Les structures du MEF sont les Directions provinciales des Eaux et Forêts (lesquelles elles-mêmes fédèrent les services départementaux établis au niveau de chaque département) qui sont rattachées au Secrétariat Général du MEF.

La forêt et le bois jouent dans l'économie gabonaise un rôle fondamental, tant par la création de valeur (ils contribuaient à hauteur 4,5% du PIB national en 2008) et d'emplois (le secteur forêt-bois est le premier employeur privé du pays avec un effectif d'environ 12 000 emplois équivalent-permanents), que par le fait que les espaces boisés font partie de l'environnement et de la culture de toutes les franges de la population rurale (15 à 20% de la population gabonaise dépend directement de la forêt), ce qui prend une importance particulière dans le contexte de la création en cours de forêts communautaires. Par ailleurs la particulière biodiversité de la forêt gabonaise (180 et 10 000 espèces en ce qui concerne respectivement la faune et la flore), en fait un centre d'intérêt fondamental pour le pays et la communauté internationale.

L'importance même de cette ressource pour le pays est telle qu'elle nécessite la meilleure organisation possible pour la gestion publique du secteur. Toutes les décisions la concernant doivent pouvoir être prises sur la base de la meilleure information possible afin d'en diminuer les effets induits négatifs. A un moment où le marché des bois est particulièrement ouvert et où des politiques d'accompagnement se mettent en place (certification, règlements à l'exportation et à l'importation, interdiction d'exportation des grumes), il est fondamental pour le secteur de pouvoir suivre la conjoncture avec suffisamment de précision pour pouvoir adapter ces mesures et leur faire jouer pleinement leur rôle. La disposition de statistiques fiables et suffisamment documentées, développées sous forme d'un tableau de bord de l'économie de la forêt et du bois, fait partie intégrante de cet effort nécessaire d'améliorer les modes de gouvernance du secteur.

La forêt est une ressource répartie dans l'espace, dont la collecte initiale des données la concernant s'effectue sur le terrain, à des échelons très déconcentrés.

¹ Superficie forestière concédée. Pour les permis à cheval sur deux provinces, il est comptabilisé dans la région où sa proportion est supérieure ou égale à 75%.

² Cette colonne n'a pu être renseignée faute de données fiables, d'où tout l'intérêt de ce projet.

C'est ainsi que la collecte des données statistiques sur la production forestière et les informations sur les conditions de la gestion et de la récolte, et dans de nombreux cas de la transformation et du commerce des bois, stade initial de recueil des informations de base, se fait par les exploitants forestiers et industriels au niveau de chaque unité d'aménagement, avant d'être transférées dans un second temps par les opérateurs économiques de la filière-bois déclarants auprès des services déconcentrés de l'administration forestière. La qualité des données qui en résultent dépend alors largement des conditions de leur collecte et de leur transfert. Ce n'est que dans une troisième phase que ces informations statistiques sont transmises, après un premier traitement simple, à l'administration centrale qui se charge alors de les compiler et d'en faire l'analyse.

Le long de cette chaîne de circulation de l'information, les 3 points de saisie formelle des données peuvent bien-sûr donner lieu à des erreurs de toute sorte que l'informatisation de l'ensemble du système d'information est censée devoir limiter. Aujourd'hui, la quasi-totalité des exploitants forestiers du Gabon communiquent leurs données à l'administration sous forme manuelle, alors même que certains d'entre eux disposent de systèmes informatiques de traitement de leurs données. Il résulte d'une telle procédure une perte de temps et de qualité de l'information préjudiciable à une bonne maîtrise par les autorités gabonaises du développement du secteur forêt-bois.

C'est donc sur les différents stades de collecte, transfert et traitement de l'information statistique que l'amélioration du système d'information doit porter. Alors que les 2 premiers stades interviennent sur le terrain même, il est clair que le dispositif à mettre en place par le projet concerne l'ensemble du territoire national, sans exception.

1.4 Résultats à l'achèvement du projet

A l'achèvement du projet, les résultats escomptés suivants devront être atteints:

- i. le module *Trace Bois-Gabon*, élaboré à l'issue du projet PD 182/03 Rev.2 (M), sera finalisé et adapté à son utilisation simple par les différents types d'acteurs impliqués. Il sera simplifié et adapté aux besoins de l'administration (services du MEF dans le cadre du SIGEF), et des opérateurs économiques de la filière-bois. Le système répondra aux attentes de l'OIBT ;
- ii. l'ensemble des opérateurs publics et privés de la filière impliqués directement dans l'utilisation du module *Trace Bois-Gabon* auront été formés de façon complète à l'utilisation de cet outil, et seront à même de le faire fonctionner au regard des tâches qui sont les leurs ;
- iii. un plan de travail aura été établi, spécifiant les tâches des différents acteurs impliqués dans les phases successives de collecte et de traitement des statistiques nationales, mettant l'accent sur les deux points fondamentaux suivants: articulation entre services centraux et déconcentrés du MEF; articulation entre les opérateurs privés et les services centraux et déconcentrés du MEF ;
- iv. Un modèle de "Tableau de bord de l'économie de la forêt et du bois au Gabon" sera établi, regroupant et analysant l'ensemble des données statistiques destinées à être publiées périodiquement à l'attention des principaux acteurs du développement forestier du pays et des organismes internationaux (dont l'OIBT).

A l'issue du projet, les conditions seront donc réunies pour permettre au Gouvernement du Gabon de disposer d'un outil informatique performant de collecte et de traitement des statistiques sur la forêt et le bois.

Partie 2

Argumentaire et objectifs du projet

2.1. Analyse des acteurs

Les acteurs impliqués dans les aspects techniques sont ceux contribuant à la filière-bois nationale.

2.1.1 L'administration publique chargée de la forêt, et les autres administrations avec lesquelles elle est en contact

L'acteur principal de ce projet est l'administration publique en charge des forêts, à savoir le Ministère des Eaux et Forêts qui a parmi ses tâches l'élaboration de statistiques forestières fiables. C'est donc ce Ministère qui est au premier chef responsable de la conduite de l'ensemble des opérations du projet. Le recueil de données correspondant implique à la fois les services déconcentrés (niveau départemental et provincial) du Ministère, et les services centraux. Il constitue lui-même l'un des principaux utilisateurs des données ainsi collectées.

L'administration des Eaux et Forêts est en charge de l'encadrement et du contrôle de la gestion et de la production des forêts du pays et de la transformation des bois. Cette administration est placée sous la tutelle du Ministère des Eaux et Forêts (MEF), qui regroupe 9 directions provinciales (dans chacune des provinces du pays) et un ensemble de services centraux avec 4 directions dites centrales avec des tâches transversales et 4 directions générales à vocation thématique, dont une des forêts (DGF) et une autre pour les industries et le commerce des bois (DGICBVPF) sont directement concernées par les données statistiques de production sur la forêt et le bois.

Les différents projets OIBT précédents étaient placés sous la responsabilité de la DGEF, et rattachés à l'une de ses directions techniques, d'abord la DIARF puis, à partir de 2011, la DEPRC (Direction des Etudes, de la Programmation, de la Réglementation et de la Communication).

A l'intérieur du MEF, une direction centrale est consacrée aux systèmes d'information (DCSI); c'est à cette direction centrale qu'incombe la responsabilité de mise en œuvre du SIGEF, système d'information regroupant l'ensemble des données statistiques intéressant les différentes activités -et donc directions- du Ministère, ce qui lui confère une fonction de coordination des activités informatiques. Quant à la direction centrale des études, des statistiques et des programmes (DCESP), elle centralise les données statistiques intéressant l'ensemble du MEF.

L'administration, dans sa fonction de suivi de la politique forestière nationale, a besoin de disposer d'informations statistiques fiables lui permettant de prendre des décisions appropriées. Elle est bien entendu l'un des principaux bénéficiaires du projet proposé. Les administrations en charge de l'Economie et du Budget, à travers notamment les Impôts et les Douanes, sont également intéressées au premier chef à l'amélioration du système statistique de la filière bois nationale. **Elles constituent des bénéficiaires secondaires. L'ensemble des autres administrations publiques plus ou moins concernées par les questions de forêt et de bois forment des bénéficiaires tertiaires.** Les relations établies avec l'administration en charge des forêts résulteront plus approfondies après la réalisation du projet, ce qui contribuera à améliorer la coordination intersectorielle de la politique nationale.

2.1.2 Les opérateurs privés de la production, de la transformation et du commerce des bois

A côté de l'administration publique, un groupe d'acteurs importants est représenté par les opérateurs économiques de la filière bois, catégorie qui regroupe des agents économiques aussi divers que les titulaires de permis nationaux (Petites et Moyennes Entreprises ou PME), les communautés locales gérant des forêts dans le cadre des forêts communautaires, les grands concessionnaires privés dont la majorité est formée d'acteurs économiques étrangers impliqués dans la transformation industrielle des bois, et l'ensemble des acteurs du commerce des produits ligneux plus ou moins transformés.

Ces acteurs jouent un rôle fondamental à l'amont de la chaîne de transmission de l'information statistique, car ce sont eux qui connaissent les opérations et qui les déclarent à l'autorité publique, laquelle n'a à ce jour que peu de moyens pour effectuer cette tâche à leur place. Tout repose donc sur la valeur des données communiquées par ces acteurs qui, chacun à sa façon, communiquent les données à leurs correspondants de l'administration provinciale. Une partie seulement de ces opérateurs économiques (tous les concessionnaires, une partie des PME et les opérateurs de commerce) sont à même de communiquer des données par voie informatique.

Les opérateurs économiques, agents fondamentaux de la filière bois gabonaise qui repose largement sur leurs activités, doivent fonder leurs décisions de stratégie et de gestion sur des données statistiques suffisamment fiables. Souvent, l'absence d'information de qualité diminue la pertinence des choix. L'informatisation du système de collecte et de traitement des statistiques nationales sur la forêt et le bois faciliterait leur travail de relation avec l'administration, en même temps qu'elle leur apporterait des informations de meilleure qualité pour guider leurs propres décisions.

Les opérateurs économiques d'une assise suffisante pour disposer d'un suivi informatique de leurs activités, c'est-à-dire les concessionnaires et une partie des PME, constituent donc des bénéficiaires primaires du projet. Par ailleurs, les autres opérateurs, c'est-à-dire les autres PME et les communautés locales gestionnaires de forêts forment des bénéficiaires secondaires, dans la mesure où les informations résultant du système informatique proposé, notamment celles sur le marché, aideront leurs décisions de gestion. Enfin, un ensemble plus disparate d'utilisateurs de statistiques forestières (ONGs, établissements d'enseignement et de recherche) constituent une catégorie de bénéficiaires tertiaires.

Tableau 2 : Tableau d'analyse des acteurs

Groupes	Caractéristiques	Problèmes, besoins, intérêts	Potentialités	Participation au projet
Acteurs principaux				
Administration forestière nationale	en charge de la gestion publique du secteur	chargée de la production et du suivi des statistiques sur la forêt et le bois, ne dispose pas actuellement de l'ensemble des informations à temps	autorité et compétence technique	principal gestionnaire du projet
Services forestiers provinciaux	en charge de la collecte et du premier traitement des données statistiques	manque de moyens et de formation	bonne connaissance du terrain	principaux acteurs du système de collecte des données
Concessionnaires privés	principaux opérateurs économiques de la production et transformation des bois	disposent de leur propre suivi informatique, mais celui-ci n'est pas articulé à celui de l'administration	détenteurs de l'information de base	associés à la mise en place du système et à la formation
Acteurs secondaires				
Administration des impôts	en charge du recouvrement des taxes sur la forêt et le bois	ne connaît pas bien l'assise fiscale, dispose de ses propres données	autorité et compétence technique	sera associée au déroulement à travers le comité de suivi
Administration des douanes	en charge du suivi et du contrôle des entrées et sorties de produits dans le pays	dispose de ses propres statistiques, non articulées aux données techniques du secteur	autorité et compétence technique	sera associée au déroulement à travers le comité de suivi
Petites et moyennes entreprises	opérateurs économiques de la récolte de bois	manque de données leur permettant de prévoir leur production	bonne connaissance des données locales	seront associées au déroulement et à la formation
Acteurs tertiaires				
ONGs	agents de développement local	ont besoin d'informations sur le secteur	peuvent contribuer à l'amélioration des données locales	seront informées du déroulement
Communautés locales	chargées de la gestion des forêts communautaires	manque de données leur permettant de mieux mettre en valeur leur patrimoine forestier	disposent d'informations sur la production locale	seront informées du déroulement
Etablissements d'enseignement et de recherche	chargés de l'amélioration et de la diffusion de l'information	utilisateurs et parfois producteurs de données statistiques	peuvent contribuer à préciser les besoins en données statistiques	seront informés du déroulement

2.2 Analyse du problème

Malgré l'appui de l'OIBT reconduit plusieurs fois lors des cinq (5) phases précédentes, le Gabon ne dispose toujours pas de données fiables sur la production et le commerce du bois. Les informations communiquées à l'OIBT pour la confection de l'Annuaire sur la production et le commerce des produits forestiers le sont encore de façon manuelle, et leur crédibilité est généralement faible. Depuis 2003, le Gabon a cessé de publier le tableau de bord de la production et du commerce des bois, faute d'une banque de données fiables sur le sujet.

Il manque aujourd'hui peu de choses pour disposer d'un tel outil. Il importe d'abord de disposer d'un outil simple et convivial de collecte et de traitement des données de base. Lors de la phase v (PD 182/03 Rev.2 (M), un module appelé *Trace Bois-Gabon* a été conçu, pour permettre à la fois la connaissance des compartiments statistiques aux différents stades de la production et du commerce des bois, mais également le suivi des bois de la forêt jusqu'aux pôles de consommation intermédiaires et finaux. Cet outil ambitieux donc compliqué ne répond sous sa forme actuelle qu'imparfaitement aux besoins exprimés par les diverses parties prenantes. Il demande à être simplifié et finalisé de façon à le rendre immédiatement utilisable et compatible avec les autres systèmes informatiques retenus dans le secteur forestier privé gabonais.

Par ailleurs, les personnels appelés à manier cet outil ne sont pas formés à son emploi. Il convient donc de former l'ensemble des agents, du secteur public (administration des Eaux-et-Forêts, autres administrations) comme du secteur privé (compagnies forestières) à l'utilisation de cet outil, afin que son application à grande échelle devienne effective. Cet aspect de formation, sous-estimé lors des phases précédentes, doit être fortement développé, pour permettre une meilleure appropriation.

Enfin, l'application systématique de cet outil nécessite une programmation stratégique et l'implication des demandeurs de résultats (opérateurs économiques, DGF et DGICBVPF du MEF, autres acteurs). La mise en œuvre de *Trace Bois-Gabon* doit se faire de façon méthodique, en collaboration permanente et complète avec les opérateurs économiques privés. Cette programmation stratégique doit viser à remettre à l'ordre du jour la publication d'un Tableau de bord de l'économie de la forêt et du bois au Gabon, auquel l'utilisation de *Trace Bois-Gabon* permettra de donner un contenu. Cet aspect de programmation stratégique demande un effort particulier.

Jusqu'à une date récente, le manque de coordination entre différents services du Ministère avait constitué un frein à la bonne marche du processus. Les responsabilités n'étaient pas claires entre les utilisateurs (DGF, DGBPF) et les producteurs de données (le SIGEF était alors à l'étude); aujourd'hui, cette clarification est plus facile à faire depuis la création de la DCSI. Par ailleurs, les opérateurs privés, qui sont les collecteurs de données primaires au plan local, n'avaient pas été associés au processus; or depuis la mission d'évaluation de novembre 2011, ils ont déclaré leur volonté de participer pleinement à cet effort d'amélioration des statistiques.

Ces différents aspects déterminent directement les actions proposées dans le petit projet, comme indiqué sur les figures 1 et 2 suivantes.

Figure 1: Arbre du problème

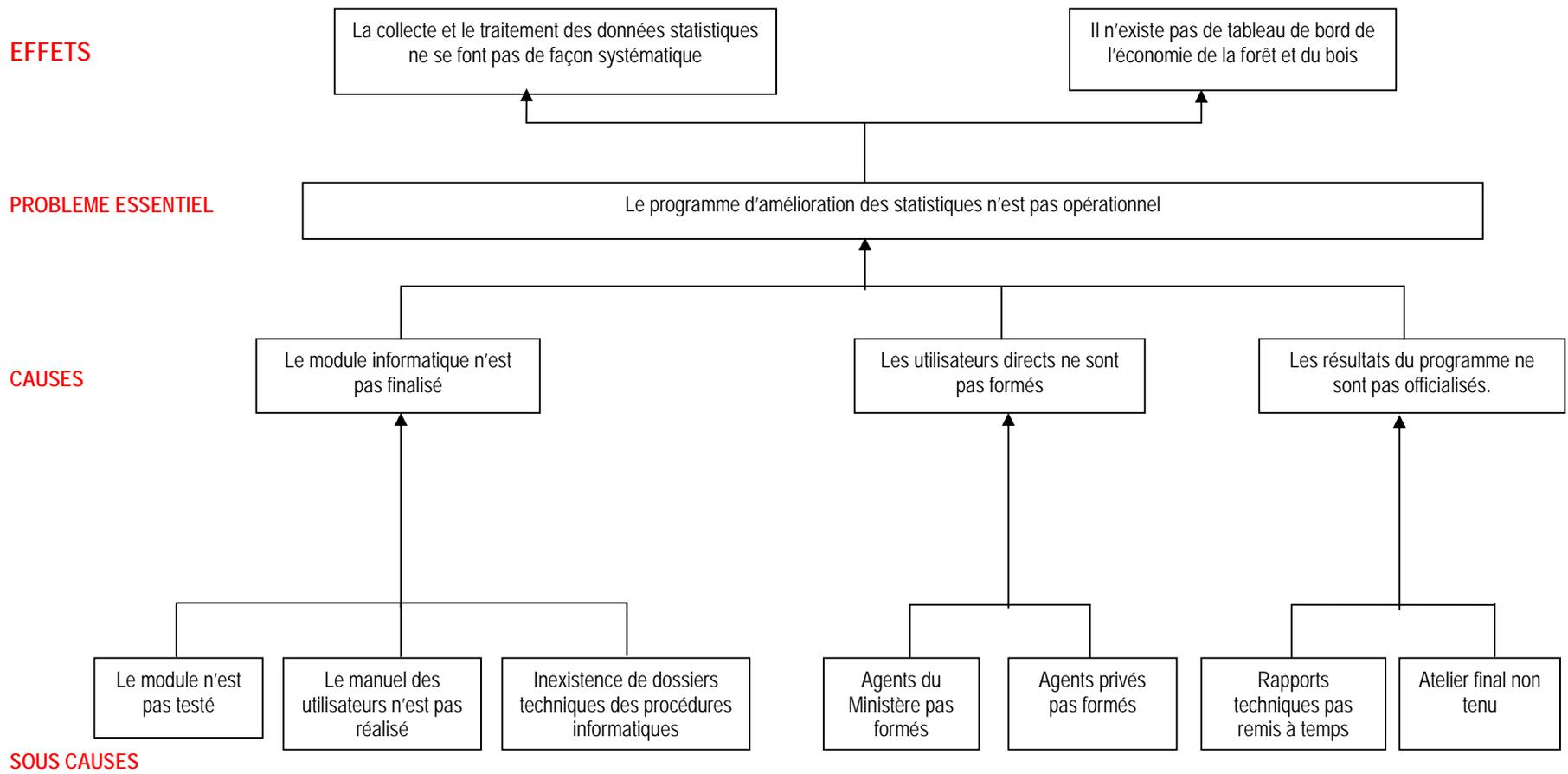
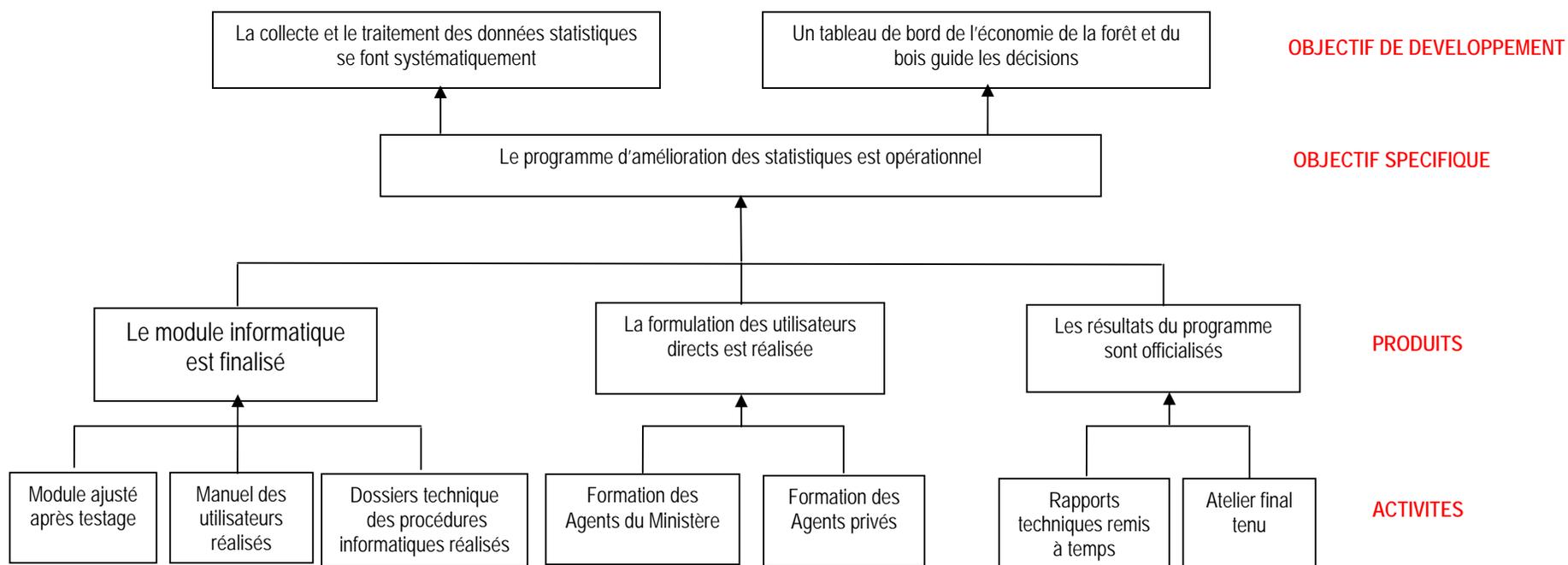


Fig. 2: Transformation des problèmes en solutions



2.3. Objectifs

2.3.1. Objectif de développement et indicateurs d'impact

Le projet proposé vise à doter le Gouvernement du Gabon des capacités à maîtriser et à orienter les activités relatives à la gestion durable des ressources forestières du pays, grâce au développement d'une base statistique fiable sur la production, la transformation et le commerce du bois, et à la mise en place d'un tableau de bord précis des activités forestières à l'échelle nationale.

Les indicateurs d'impact du projet sont constitués de :

- l'existence de cette base de données informatisée, **c'est-à-dire:**
 - **organisation du recueil des données statistiques réalisée;**
 - **module de traitement et d'analyse des données opérationnel et maîtrisé par le personnel en charge;**
 - **base de données informatiques implantée au Ministère des Eaux et Forêts ;**
- la structure de ce tableau de bord, **c'est-à-dire :**
 - **liste des données statistiques à compiler établie avec la DGF;**
 - **liste des données statistiques à compiler établie avec la DGICBVPF;**
 - **organisation du traitement et de la diffusion des données statistiques mise en place.**

2.3.2 Objectif spécifique et indicateurs d'acquis

L'objectif spécifique est le développement et la mise en place d'un système informatisé de collecte et de traitement des données statistiques sur la forêt et le bois qui soit complètement maîtrisé par le personnel local, et qui permette l'application des résultats des projets OIBT précédents. **Il s'agit de faire en sorte que le programme d'amélioration des statistiques conduit au niveau national devienne opérationnel.**

Les indicateurs d'acquis sont les suivants :

- (i) L'existence d'un module informatique complet et testé pour satisfaire à l'ensemble des fonctions envisagées, **c'est-à-dire :**
 - **module Trace Bois-Gabon finalisé et simplifié pour en faciliter l'usage, avec passerelles de communication avec d'autres logiciels;**
 - **module Trace Bois-Gabon testé auprès d'un opérateur privé;**
 - **guide d'utilisation du module Trace Bois-Gabon réalisé;**
 - **dossier technique des procédures informatiques du module Trace Bois-Gabon réalisé.**
- (ii) La formation complète et pratique de l'ensemble des personnels publics et privés impliqués dans le système de collecte et de traitement de ces statistiques sur la forêt et le bois, **c'est-à-dire :**
 - **ateliers de formation des personnels de saisie et de traitement du Ministère des Eaux-et-Forêts, à l'utilisation du module Trace Bois-Gabon, réalisés (25 personnels formés);**
 - **ateliers de formation des personnels de saisie et de traitement des opérateurs privés, à l'utilisation du module Trace Bois-Gabon, réalisés (15 personnels formés).**

Partie 3

Description des interventions du projet

3.1. Produits

Le projet est divisé en quatre (4) produits détaillés correspondant à des activités clairement identifiées.

Produit 1: LE MODULE TRACEBOIS-GABON EST FINALISE

- produit 1.1: module ajusté apres testage

Avant d'être appliqué à grande échelle, le module tel qu'il existe actuellement comme resultat du projet PD 182/03 Rev.2(M) doit faire l'objet d'un dernier testage, d'une simplification, et être doté de passerelles avec d'autres modules existants.

- Produit 1.2: manual des utilisateurs disponible

La construction du module ne sera finalisée que lorsque les utilisateurs potentiels disposeront d'un manuel leur facilitant cet usage. Le manuel sera disponible sous forme électronique, ce qui en diminuera le coût, et pourra être intégré au module.

- Produit 1.3: dossier technique des procédures informatiques disponible

Le module pouvant donner lieu à une maintenance évolutive effectuée par des informaticiens autres que ceux impliqués dans sa formulation, un dossier technique explicitant les procédures informatiques utilisées sera élaboré. Il sera disponible sous forme informatique.

Produit 2: LES UTILISATEURS DIRECTS DU MODULE TRACE BOIS-GABON SONT FORMES

Le module ne pourra être opérationnel qu'après qu'une formation des principaux utilisateurs ait été organisée. A l'issue de ce produit 3, l'ensemble des personnels de l'administration forestière et des opérateurs économiques fournisseurs de données, concernés par le recueil et le traitement des statistiques sur la forêt et le bois, auront été formés au maniement de ce logiciel.

- produit 2.1: les agents du MEF et des autres administrations sont formés

Les personnels des différentes directions provinciales des Eaux et Forêts appelés à participer au traitement des données statistiques seront formés à l'issue du produit 3.

- produit 2.2: les personnels des opérateurs privés sont formés

Les personnels des opérateurs privés intéressés et volontaires seront formés au transfert des données statistiques à l'administration forestière et aux autres utilisations possibles.

Produit 3: LES RESULTATS DU PROJET SONT OFFICIALISES

A la fin du projet, une attention particulière doit être attribuée aux activités de restitution officielle des résultats. Lors des phases précédentes en effet, la remise des résultats avait été presque passée sous silence, ce qui avait handicapé l'application des résultats du projet. C'est donc pour remédier à cette situation que dans ce projet, on met fortement l'accent sur la remise finale des résultats.

– produit **3.1: rapports remis à temps**

Les rapports à remettre seront présentés dans des délais impartis correspondant au temps d'appui des consultants internationaux. Ils comprendront le rapport final de projet, ainsi que les rapports techniques présentés par les experts internationaux (module finalisé, manuel des utilisateurs, dossier technique des procédures informatiques, modules de formation, structure du Tableau de bord).

– **Produit 3.2: atelier final tenu**

L'atelier final sera tenu dans un délai de 3 mois-et-demi après le commencement des opérations techniques de finalisation du module, en présence des 2 consultants internationaux qui rendront compte de leurs activités en même temps que l'équipe de direction du projet.

3.2 Activités et apports

Produit 1: le module Trace Bois-Gabon est finalisé

Produit 1.1: module Trace Bois-Gabon **ajusté apres testage**

- activité a: un testage précis de l'opérationnalité du module est effectué auprès de la société SBL **à partir des éléments incomplets existants** (équipe informatique du projet et consultant international en informatique);
- activité b: simplification du module et adaptation aux besoins des différents acteurs (équipe informatique du projet et consultant international en informatique);
- activité c: établissement de passerelles de communication avec les autres logiciels en vigueur chez les opérateurs privés (équipe informatique du projet et consultant international en informatique).
- activité d: testage du module Trace Bois-Gabon finalisé et des passerelles (équipe informatique du projet et consultant international en informatique); **le testage sera effectué avec un agent du secteur privé différent de la société SBL.**

Produit 1.2: manuel des utilisateurs **disponible**

- activité a: rédaction du manuel d'utilisation pour les agents du MEF, des autres administrations et des opérateurs privés (équipe informatique du projet et consultant international en informatique);
- activité b: testage du manuel sur un échantillon restreint d'utilisateurs du MEF et des opérateurs privés à Libreville (équipe informatique du projet et consultant international en informatique); **un premier testage sera réalisé avec les personnels du Ministère, et un second testage aura lieu au cours des ateliers de formation des personnels de l'administration publique et des agents des opérateurs privés, avant publication définitive.**

Produit 1.3: le dossier technique des procédures informatiques disponible

- activité a: rédaction du dossier technique (équipe informatique du projet et consultant international en informatique); **ce dossier explicite l'ensemble des procédures de programmation informatique qui ont été utilisées dans la construction du logiciel, ce qui doit faciliter ultérieurement son adaptation éventuelle par des techniciens qui seront nécessairement différents de celui qui l'a conçu.**

Produit 2. : Les utilisateurs **directs** du module *TraceBois-Gabon* sont formés

Produit 2.1: les agents du Ministère des Eaux-et-Forêts et autres administrations sont formés

- activité a: conception du programme de formation **de 25** agents publics (équipes de direction et informatique du projet, en contact avec consultants internationaux); **cette formation s'adresse aux agents directement impliqués dans le maniement du module Trace Bois – Gabon, c'est-à-dire les opérateurs de saisie et les ingénieurs chargés du traitement des données; la formation pourra associer des agents rattachés à d'autres ministères (en particulier les douanes) et impliqués dans les statistiques sur la forêt et le bois.**
- activité b: conduite de l'atelier de 3 jours de formation des agents publics (équipe informatique du projet et consultant international en informatique); **la formation comportera des exposés en salle et des exercices de travaux pratiques permettant de tester la compréhension des participants.**

Produit 2.2: les agents des opérateurs privés sont formés

- activité a: conception du programme de formation **de 15** agents des opérateurs privés (équipes de direction et informatique du projet, en contact avec consultants internationaux); **le personnel visé comprend les agents qui, chez les opérateurs, sont chargés de la saisie et d'un premier traitement des données sur la production et le commerce.**
- activité b: conduite de l'atelier d'un jour de formation des agents des opérateurs privés (équipe informatique du projet et consultant international en informatique); **l'accent sera mis sur des travaux pratiques concernant les passerelles avec d'autres logiciels qui sont ceux quotidiennement utilisés par ces agents; la participation à cet atelier sera bien-sûr volontaire, mais le projet l'offrira gratuitement aux entreprises concernées.**

Produit 3. : Les résultats du projet sont officialisés

Produit 3.1.: rapports remis à temps

- activité a: les rapports de l'équipe de direction du projet (relevés de conclusions bimensuels, relevés de conclusions des réunions du comité de pilotage) ont rédigés et envoyés à une liste de destinataires (équipe de direction du projet, en contact avec consultants internationaux);
- activité b: le rapport sur le Tableau de bord de l'économie de la forêt et du bois est rédigé et envoyé à une liste de destinataires (équipe de direction du projet et expert international en organisation/programmation stratégique);
- activité c: le rapport final du projet est rédigé et envoyé à une liste de destinataires (équipe de direction du projet, en contact avec le consultant international en organisation/programmation stratégique).

Produit 3.2: atelier final tenu

- activité a: organisation de la méthodologie et de la logistique de l'atelier final (équipe de direction et consultants internationaux);
- activité b: conduite de l'atelier final (tous participants au projet).

3.3. Démarche et méthodes stratégiques, risques

La démarche du projet **résulte directement de l'ensemble des réflexions qui ont été conduites au cours des deux derniers projets OIBT PD 56/00 Rev.3 (M) et PD 182/03 Rev.2 (M). Deux évaluations conduisent en particulier à des conclusions semblables qui structurent la logique du petit projet. Cette démarche** répond aux 3 préoccupations suivantes qui forment la trame stratégique du projet.

(i) Capitalisation des acquis:

Le module finalisé *Trace Bois-Gabon* doit tenir compte des acquis réalisés durant les différentes phases de projets statistiques OIBT au Gabon, de façon à capitaliser les résultats partiels réalisés jusqu'ici. On partira de ce qui a été construit dans le projet PD 182/03 Rev.2(M), avec pour finalité de le rendre opérationnel.

(ii) Souplesse d'utilisation du système:

Ce faisant, on se réservera les plus grandes possibilités d'adaptation et de souplesse. Le module finalisé tiendra compte de tous les progrès actuels et anticipera si possible les changements du futur immédiat.

(iii) Approche participative avec tous les acteurs impliqués:

Cette souplesse devra s'obtenir par une grande écoute des attentes des utilisateurs du produit final. A chaque étape du projet, il s'agira de tester auprès des utilisateurs potentiels les améliorations successives apportées. Une importance particulière sera donnée aux opérateurs privés, qui seront associés au projet autant qu'ils le souhaitent sur la base du volontariat.

Les risques tenant au projet apparaissent comme les suivants:

(i) Changements dans l'affectation des personnels du projet:

L'expérience des phases antérieures a montré que le projet peut faire l'objet de modifications d'affectation de personnels. Si tel était le cas, il faudrait veiller à ce qu'il y ait une passation de responsabilités effective et détaillée.

(ii) Difficultés de trouver le consultant international en informatique:

Les difficultés rencontrées dans l'application des résultats des phases précédentes tenant en partie aux qualités requises par le consultant international en informatique, la plus grande attention doit être portée au recrutement de ce spécialiste. Le recours à un appel d'offre très ouvert, de même que la mobilisation de plusieurs réseaux, devront être utilisés pour ce recrutement.

(iii) Engagement complet des participants nationaux au projet:

La répartition actuelle des compétences au sein du MEF fait que dans la structure proposée, plusieurs participants nationaux sont chefs de service ou directeurs, ce qui signifie qu'ils peuvent être tenus d'effectuer d'autres tâches que celles impliquées par le projet. Certaines activités devant entraîner la nécessité d'effectuer des heures supplémentaires, c'est la raison pour laquelle une dotation pour primes d'incitation a été identifiée au budget OIBT du projet proposé.

3.4. Plan de travaux

Tableau 3 - Schéma de plan de travaux.

Rubriques	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
Mise en route du projet, dont												
rédaction plan de travail												
atelier lancement												
<i>Produit 1 :</i>												
Finalisation du module, dont												
adaptation logiciel (prod. 1.1.)												
manuel d'utilisateurs (prod. 1.2.)												
guide procédures (prod. 1.3.)												
<i>Produit 2 :</i>												
Formations des utilisateurs, dont:												
formations MEF (prod. 2.1.)												
<i>atelier formation MEF</i>												
formations opérateurs (prod. 2.2.)												
<i>Atelier formation opérateurs</i>												
<i>Produit 3:</i>												
Valorisation des résultats du projet:												
atelier final												
structure du tableau de bord												

Tableau 4 - Détail des tâches des consultants internationaux

Rubriques	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
<i>Travail consultant informatique, dont:</i>												
1. finalisation module (1.1.)												
2. manuel d'utilisation (1.2.)												
3. guide procédures (1.3.)												
4. Formations (2.1., 2.2.)												
<i>Travail consultant organisation, dont:</i>												
1- appui à l'organisation												
2- construction du tableau de bord												

3.5. Budget

3.5.1. Budget partie OIBT

Rubriques	Nombre	Coûts	Durée (mois)	Total
<i>- Personnel:</i>				
consult. International organisation	1	12 000	2	24 000
consult. International informatique	1	12 000	3,5	42 000
total expertise internationale				66 000
<i>- Déplacements:</i>				
voyages consult.	3	3 000		9 000
déplacements intérieurs consult.				2 000
total déplacements				11 000
<i>Immobilisations:</i>				
matériel durable (ordinateurs)	9	1 300		11 700
<i>- Consommables:</i>				
provision pour dépenses diverses				2 500
<i>- Divers:</i>				
indemnités personnel local				11 500
atelier formation agents MEF				8 000
atelier formation agents opérateurs				2 000
atelier final				3 000
publication rapports/manuel				4 000
total divers				28 500
<i>Frais de suivi</i>				
frais de suivi				9 000
total frais de suivi/				9 000
Total				128 700
<i>Frais de gestion OIBT (8% total)</i>				10 296
Total OIBT				138 996

3.5.2. Budget partie Gouvernement Gabon

Rubriques	Nombre	Coûts	Durée (mois)	Total
<i>- Personnel:</i>				
directeur de projet	1	3 000	12	36 000
co-directeur de projet	2	2 500	12	60 000
ingénieur informaticien	3	2 000	12	72 000
opérateurs de saisie	10	600	12	72 000
total personnel du projet				240 000
<i>- Déplacements:</i>				
missions personnel d'encadrement				2 000
missions ingénieurs informaticiens				5 000
missions opérateurs de saisie				2 000
total déplacements				9 000
<i>- Immobilisations :</i>				
location salles réunions ateliers				10 000
<i>- Consommables:</i>				
imprimantes	10	500		5 000
fournitures informatiques				2 000
entretien véhicule (dotation PD182/03)				5 000
carburants et lubrifiants				2 000
total consommables				14 000
Total Gouvernement du Gabon				273 000

3.5.3. Budget global

Rubriques	Gouvernement Gabon	OIBT	Total
<i>Personnel:</i>			
directeur de projet	36 000		36 000
co-directeur de projet	60 000		60 000
ingénieur informaticien	72 000		72 000
opérateurs de saisie	72 000		72 000
consult. international organisation/strat.		24 000	24 000
consult. international informatique		42 000	42 000
total partiel	240 000	66 000	306 000
<i>Déplacements:</i>			
missions personnel d'encadrement	2 000		2 000
missions ingénieurs informaticiens	5 000		5 000
missions opérateurs de saisie	2 000		2 000
voyages des experts internationaux		9 000	9 000
déplacements intérieurs consult.		2 000	2 000
total partiel	9 000	11 000	20 000
<i>Immobilisations :</i>			
location salles réunions ateliers	10 000		10 000
matériel durable (ordinateurs)		11 700	11 700
total partiel	10 000	11 700	21 700
<i>Biens consommables:</i>			
imprimantes	5 000		5 000
fournitures informatiques	2 000		2 000
entretien véhicule (dotation PD182/03)	5 000		5 000
carburants et lubrifiants	2 000		2 000
provision pour dépenses diverses		2 500	2 500
total partiel	14 000	2 500	16 500
<i>Divers:</i>			
indemnités personnel local		11 500	11 500
atelier formation agents MEF		8 000	8 000
atelier formation agents opérateurs		2 000	2 000
atelier final		3 000	3 000
publication rapports/manuel		4 000	4 000
total partiel	0	28 500	28 500
<i>Frais de suivi/évaluation:</i>			
frais de suivi		9 000	9 000
total frais de suivi/évaluation	0	9 000	9 000
Total	273 000	128 700	401 700
<i>Frais de gestion OIBT (8% total)</i>		<u>10 296</u>	<u>10 296</u>
TOTAL	273 000	138 996	411 996

3.5.3. Budget global

Le budget OIBT alloué au projet comprend les éléments jugés indispensables à l'efficacité de la mise en œuvre: les 2 consultations internationales (en organisation/programmation stratégique et en informatique); le financement des ateliers final et de formation; une dotation de 9 postes informatiques simples, à répartir entre le siège et les directions provinciales du MEF. L'atelier de lancement, de même que les 2 réunions du comité de pilotage du projet, n'occasionnent aucun coût.

Les DSA du personnel gabonais s'établissent à hauteur de 50 000 F.CFA (environ 97 \$US) par jour pour les directeurs et ingénieurs, et 10 000 F.CFA (environ 20 \$US) pour le personnel de saisie. Le total calculé l'a été en cherchant à économiser le plus possible ces déplacements.

NB : 1\$US=513 FCF.

Une dotation pour versement d'incitations financières aux participants du projet a été constituée, de façon à rendre l'opération, qui nécessitera pour la plupart d'entre eux des travaux en heures supplémentaires, plus efficace. **Le personnel gabonais impliqué dans le projet est en effet confronté à une surcharge de travail qui peut gêner le bon déroulement du projet. Les personnels d'encadrement assurent des tâches générales de coordination et de relations publiques qui ont pris de plus en plus d'importance avec le développement de la politique forestière nationale, dans le même temps où les personnels de saisie et de traitement des informations sont confrontés à la mise en place du nouveau SIGEF. Un encouragement, proportionnel à l'activité conduite, payé sous forme d'heures supplémentaires après constat des résultats, est donc prévu pour garantir l'efficacité du petit projet.**

3.5.4. Budget par activités affectables

Produits/Activités	OIBT	Gabon	Total
Produit 1 : Le module TraceBois-Gabon est finalisé			
1.1 Ajustements finaux du module			
Consultant international en informatique (1 mois et ½)	18 000		18 000
Ingénieurs gabonais (3 personnes sur 4 mois)		24 000	24 000
personnels saisie (10 personnes sur 4 mois)		24 000	24 000
déplacements intérieurs ingénieurs gabonais		5 000	5 000
déplacements intérieurs consultant informatique	2 000		2 000
déplacements intérieurs personnel saisie	-	2 000	2 000
<i>Sous-total 1.1</i>	<i>20 000</i>	<i>55 000</i>	<i>75 000</i>
1.2.: Rédaction du manuel des utilisateurs			
Consultant international en informatique (1/2 mois)	6 000		6 000
ingénieurs gabonais (3 personnes sur 1 mois)	-	6 000	6 000
<i>Sous-total 1.2</i>	<i>6 000</i>	<i>6 000</i>	<i>12 000</i>
1.3.: Rédaction dossier technique procédures informatiques			
Consultant international en informatique (½ mois)	6 000	-	6 000
Ingénieurs gabonais (3 personnes sur 1 mois)	-	6 000	6 000
<i>Sous-total 1.3</i>	<i>6 000</i>	<i>6 000</i>	<i>12 000</i>
Produit 2 : Les utilisateurs directs du module sont formés			
2.1: Formation des agents du MEF			
Consultant international en informatique (½ mois)	6 000	-	6 000
Ingénieurs gabonais (3 personnes sur 1 mois)	6 000	-	6 000
atelier formation MEF	8 000		8 000
location de la salle pour l'atelier	-	4 000	4 000
<i>Sous-total 2.1</i>	<i>20 000</i>	<i>4 000</i>	<i>24 000</i>
2.2.: Formation des agents des opérateurs privés			
Consultant international en informatique (½ mois)	6 000	-	6 000
Ingénieurs gabonais (3 personnes sur 1 mois)	-	6 000	6 000
atelier formation agents opérateurs	2 000	-	2 000
location de la salle pour l'atelier	-	1 000	1 000
<i>Sous-total 2.2</i>	<i>8 000</i>	<i>7 000</i>	<i>15 000</i>
Produit 3: Les résultats sont officialisés			
3.1.: Rédaction des rapports			
publications, rapports/manuel	4 000	-	4 000
<i>Sous-total 3 1</i>	<i>4 000</i>	<i>-</i>	<i>4 000</i>
3.2.: Atelier final			
frais atelier final	3 000	-	3 000
location de la salle pour l'atelier	-	5 000	5 000
<i>Sous-total 3 2</i>	<i>3 000</i>	<i>5 000</i>	<i>8 000</i>
Total	67 000	83 000	150 000

Partie 4

Dispositif de mise en œuvre

Les détails de la mise en œuvre du projet, qui réclament une attention d'autant plus grande qu'à ce stade d'avancement de la réflexion, il s'agit de rechercher l'efficacité la plus grande dans un délai relativement bref, ont été établis en se fondant sur l'expérience des projets OIBT précédents.

C'est en se basant sur les évaluations conduites précédemment que sont proposées certaines orientations fondamentales du projet, notamment: (i) l'attribution du suivi du projet à un nouveau service de l'agence d'exécution; (ii) l'intervention permanente d'un consultant international en organisation et programmation stratégique, et (iii): la définition d'une procédure stricte de réunions et de compte rendu.

4.1. Agence d'exécution et structure organique

L'agence d'exécution est, comme lors des projets OIBT précédents, le Ministère des Eaux et Forêts (MEF), dont c'est l'une des tâches que de fournir des statistiques fiables sur la production et le commerce des bois.

C'est en effet l'une des tâches de l'administration publique d'Etat en charge des forêts que d'organiser et faire fonctionner un système d'informations statistiques relatif au secteur d'activité la concernant. Une grande partie des données en question vient du secteur privé, puisqu'aux termes du code forestier, les opérateurs économiques sont tenus à déclarer auprès de l'autorité publique les informations sur leurs activités de production et de commerce des bois et des produits transformés.

Le projet s'attachera du mieux possible à faire en sorte que l'administration publique développe le plus de relations avec les entreprises d'exploitation forestière et d'industrie et de commerce des bois. Durant les phases précédentes, l'une des difficultés rencontrées dans l'application des résultats des projets tenait au fait que le suivi de ces projets était conduit par un service technique (la Direction des Inventaires, des Aménagements et de la Régénération des Forêts ou DIARF) alors que se développait en même temps un processus -même lent- de mise en place d'un système d'information et de gestion des Eaux-et-Forêts (SIGEF) au niveau des services généraux de l'ensemble du ministère.

Définis à partir des demandes exprimées par les agents et services demandeurs de résultats spécifiques, les précédents projets statistiques ne prenaient pas nécessairement en compte la cohérence d'ensemble dont devait disposer le système d'informations statistiques du ministère.

Dans ce projet, la responsabilité finale incombe, à l'intérieur du MEF, non plus à une direction générale technique, mais à la Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI). Le mode de fonctionnement du projet est défini de façon telle que les deux principales directions générales concernées par la production des statistiques correspondantes (c'est-à-dire la DGF et la DGICBVPF) participent pleinement en appui à la DCSI aux orientations à prendre. Ce dispositif doit permettre une meilleure coordination entre services et poser la question de l'information statistique à un niveau global qui correspond mieux à l'évolution des techniques d'information.

4.2. Direction du projet

La direction du projet est une direction collégiale, permettant d'impliquer deux directions générales et une direction centrale du Ministère.

Responsable des systèmes d'information à l'échelle de l'ensemble des services du MEF, la Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) est comme telle chargée de mener à bien l'élaboration et la mise en œuvre du SIGEF (Système Informatique de Gestion des Eaux et Forêts). Ce SIGEF est destiné à inclure les statistiques sur la production et le commerce du bois -qui correspondent au champ de ce projet et qui incluent aussi les inventaires, les aménagements et les données sur la ressource en bois- mais également celles concernant la biodiversité, la faune et la flore, les aspects liés au changement climatique, de même que les données sur les pêches. De même devra t-il inclure les données sur le personnel, ainsi que l'ensemble des informations administratives et financières. C'est donc la DCSI, responsable de ce SIGEF, qui est également responsable du projet.

Pour s'assurer que la conception finale du module réponde bien aux préoccupations des deux directions générales en charge de la forêt et des industries du bois, deux représentants de la demande (le DEPRC de la DGF et le DEPRC de la DGICBVPF) participeront à l'équipe de direction, en appui au directeur du projet. De cette façon, on s'assurera en permanence que la programmation sera bien compatible avec les exigences du Ministère, et que les données entrées dans la base sont bien celles dont ont besoin les décideurs techniques. L'équipe de direction ainsi constituée recevra en permanence l'appui du consultant international en organisation et programmation stratégique.

L'équipe de direction du projet est composée des responsables suivants:

- directeur du projet:

Mr. Hugues MOUANZA NDOMBY, directeur central des systèmes d'information au MEF depuis 2011; né à Tchibanga, Gabon le 27-03-1970; ingénieur de conception en informatique (1998); poste précédent: chargé d'études informatiques au Secrétariat général du MEF.

- co-directeurs du projet:

Mr. Delphin MAPAGA, directeur des études, de la programmation, de la réglementation et de la communication (DEPRC) à la Direction générale des forêts du MEF depuis 2011; né à Tchibanga, Gabon, le 25-09-1964; ingénieur des Eaux-et-Forêts, Master ENGREF France (2001), DEA Université Claude Bernard Lyon 1 (2000); poste précédent: chargé d'études à l'Inspection générale des services.

Mr. Marcel Joachim MEDZEGUE, directeur des études, de la programmation, de la réglementation et de la communication (DEPRC) à la Direction générale des industries et du commerce des bois, et de la valorisation des produits forestiers (DGICBVPF) depuis 2011; né à Libreville, Gabon, le 08-01-1968; ingénieur des Eaux-et-Forêts; docteur en sciences du bois Bordeaux, France 2007); poste précédent: conseiller du Directeur général des Eaux-et-Forêts.

4.3. Suivi et rapports

4.3.1. Réunions de l'équipe de direction

L'équipe de direction, en charge du suivi du projet, se réunira avec une périodicité fixe -si possible au début de chaque mois- pour discuter et décider des orientations à prendre. A l'issue de chacune de ces réunions, seront fixés la date et l'ordre du jour de la suivante. Le ou les experts internationaux présents au Gabon participeront à ces réunions. A partir du mois **huit (8)**, avant chaque réunion de l'équipe de direction du projet, le consultant en systèmes informatiques fournira

au directeur une note de deux (2) pages maximum faisant le point sur l'avancement des travaux dans l'équipe d'informaticiens du projet. **Un calendrier des réunions de direction sera établi. Avant chaque réunion, un ordre du jour précis sera établi par le directeur du projet, après consultation des co-directeurs.** A l'issue de chaque réunion de l'équipe de direction du projet, un court relevé de conclusions (deux pages maximum) listant les principaux points abordés sera rédigé par le directeur du projet.

En outre le directeur du projet présentera tous les trois mois, à l'occasion d'une des réunions précitées, un état financier détaillé du projet en respectant les clauses du Manuel sur les procédures de fonctionnement normalisées des projets.

4.3.2. Réunions de l'équipe d'informaticiens

L'équipe des informaticiens du projet (3 personnes, dont 2 spécialistes de la DCSI et une personne de la DGICBVPF) travaillera ensemble. Les tâches seront réparties chaque mois en application des conclusions de la réunion de l'équipe de direction sous la responsabilité du directeur du projet. Avant chaque réunion de l'équipe de direction, l'équipe d'informaticiens préparera un rapport circonstancié de deux pages sur l'activité du groupe au cours du dernier mois.

L'équipe d'informaticiens maintiendra un contact permanent avec des correspondants dans chaque service régional du MEF. Ces correspondants auront pour tâche d'alimenter l'équipe d'informaticiens avec toutes informations régionales nécessaires à la conduite du projet.

4.3.3. Appui de l'expert international en organisation et programmation stratégique

L'équipe de direction maintiendra un contact permanent avec l'expert international en organisation et programmation stratégique, qui lui fournira son appui sur tout problème soulevé. L'expert international en organisation et programmation stratégique fournira à périodicité fixe d'une fois chaque mois une note d'évaluation d'une page faisant état des progrès réalisés dans le projet et fournissant des conseils pour les étapes futures de mise en œuvre.

Un contact permanent sera par ailleurs maintenu entre les deux consultants internationaux du projet.

4.3.4. Comité technique du projet

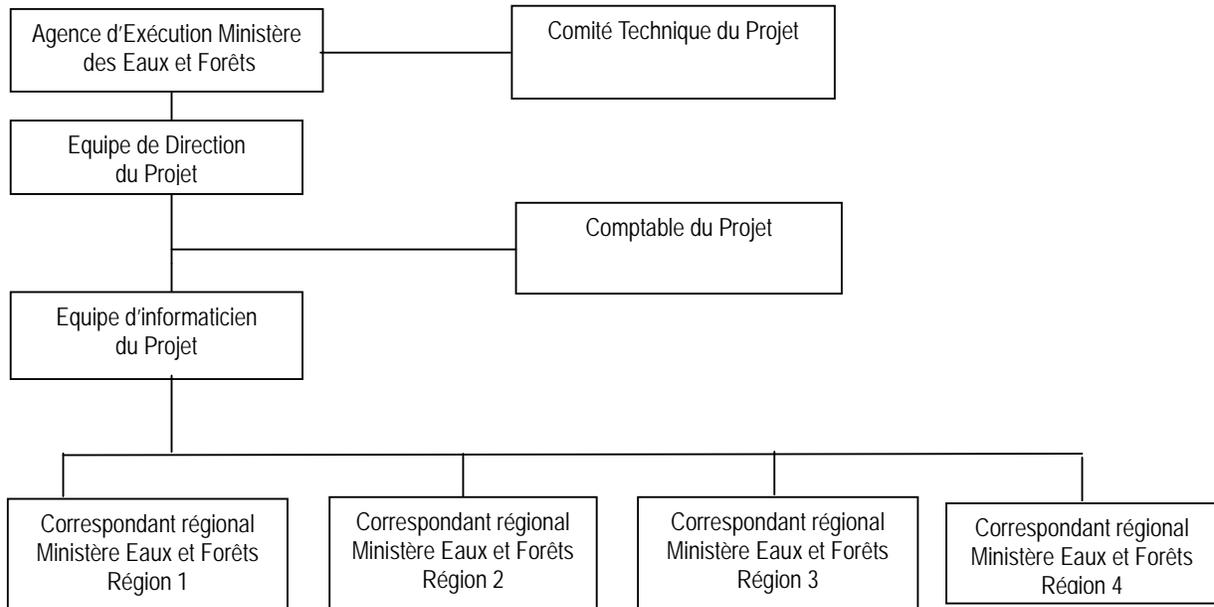
Un comité **technique** du projet composé de dix (10) membres se réunira à **trois (3)** reprises au cours du projet, à des moments clés: **au moment du démarrage du projet (stratégie du projet)**, au début du **huitième** mois (**avant l'arrivée** du consultant international en informatique) et à la fin du **douzième** mois (fin du projet, validation des résultats du projet).

Il comprendra les membres suivants:

- le Ministre des Eaux et Forêts ou son représentant, Président;
- le point focal OIBT au Gabon;
- le représentant régional de l'OIBT pour l'Afrique;
- le DGF ou son représentant;
- le DGICBVPF ou son représentant;
- le Directeur Général des Douanes ou son représentant ;
- le Directeur Général des Impôts ou son représentant;
- le Secrétaire Général de l'Union des Forestiers Industriels et Aménagistes du Gabon (UFIGA) ou son représentant ;
- le Secrétaire Général du Syndicat des Industriels Aménagistes Gabonais (SIAG) ou son représentant ;
- le Directeur de la SEPBG (Société d'Exploitation des Parcs à Bois du Gabon).

Les membres de l'équipe de direction du projet, de même que les consultants internationaux **présents au Gabon**, seront invités comme personnes-ressources, sans voix délibérative, à chacune des réunions du comité. Si besoin est, la présence des ingénieurs informaticiens du projet sera également sollicitée. Par ailleurs, le comité **technique** se réserve la possibilité d'inviter toute personne ressource dont l'apport aux discussions sera jugé utile. Le directeur du projet sera chargé de la rédaction des comptes-rendus des réunions du comité **technique**.

Fig. 3. Organigramme du projet



ANNEXES

Annexe 1: Profil de l'agence d'exécution

Annexe 2: Tâches et responsabilités des principaux experts mobilisés par l'agence d'exécution

Annexe 3: Cahier des charges du personnel et des consultants rémunérés par l'OIBT

Annexe 4: Références sur les précédents projets statistiques de l'OIBT au Gabon

Annexe 5: Réponses aux commentaires référés

Annexe 6 : Réponses aux nouveaux commentaires reçus

Annexe 1

PROFIL DE L'AGENCE D'EXECUTION

Le Ministère des Eaux-et-Forêts (MEF) a en charge les aspects liés à la mise en valeur et protection des ressources forestières du pays, celles-ci constituant l'un des piliers de la stratégie nationale du "Gabon Vert", affirmée par le président de la République dans le cadre de la politique d'Emergence".

Auprès du Ministre, Son Excellence M. Gabriel TCHANGO, le cabinet comprend notamment:

- le directeur de cabinet: M. Antoine NDONGOU.
- les conseillers: le cabinet comprend 8 conseillers.

Le Ministère comprend:

* 4 directions générales à responsabilité technique:

- la Direction Générale des Forêts (DGF); M. Paul KOUMBA ZAOU, DG.
- la Direction Générale des Industries et du Commerce des Bois, et de la Valorisation des Produits Forestiers (DGICBVPF); M. Sylvain IBOUANGA MBOUMBA, DG.
- la Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP); M. Emile NGAVOUSSA, DG (ancien directeur délégué du projet OIBT PD 182/03 Rev.2(M)).
- la Direction Générale des Ecosystèmes Aquatiques (DGEA); Mme Marie AYITO, DG.

* 4 directions centrales aux compétences transversales:

- la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH); Mme Françoise IKAPI.
- la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF), M. Patrick Lié MOUBELET;
- la Direction Centrale des Etudes, des Statistiques et des Programmes (DCESP); M. Adrien BEKALE BE NZE.
- la Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI); M. Hugues MOUANDZA NDOMBY.

La DGF, la DGICBVPF, la DCESP et la DCSI sont directement concernées par la mise en œuvre des statistiques nationales sur la forêt et le bois, et participent donc à la mise en œuvre de ce projet.

En plus des services, le Ministère comprend :

- **une inspection générale des services, animée par Mme Colette NTOUTOUME, Inspecteur Général des Services ;**
- **une Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois où officie M. Sylvain NZE NGUEMA, Directeur Technique, Point focal du processus FLEGT, précédemment Inspecteur chargé des industries, du commerce du bois et ancien directeur de la DIARE, ancien DGA de la DG des Eaux-et-Forêts et ancien directeur délégué des projets OIBT PD 15/98 Rev.2(M) et PD 56/00 Rev.3(M) (cf. Annexe n.4).**

La DCSI constitue la structure du MEF responsable de la mise en œuvre du projet. Outre son directeur, qui est également le directeur du projet, elle comprend 2 services, respectivement chargés du développement informatique et de la maintenance système et réseau, regroupant 8 spécialistes informaticiens et une secrétaire de direction. Le parc matériel de la DCSI, qui gère l'ensemble du matériel informatique du MEF, comprend 4 ordinateurs de bureau de type PC.

La direction des études, de la programmation, de la réglementation et de la communication (DEPRG) de la DGF suit les questions de statistiques sur la forêt. Elle est dirigée par M. Delphin MAPAGA, qui a été directeur-délégué du projet OIBT PD 182/03 Rev.3 (M), et co-directeur de ce

projet. Elle comprend 4 services (respectivement chargés des études et de la programmation, de la réglementation et du contentieux, de la documentation et de la communication, et enfin de la cartographie) et une secrétaire.

La direction des études, de la programmation, de la réglementation et de la communication (DEPRG) de la DGICBVPF suit, quant à elle, les questions de statistiques sur la transformation et le commerce des bois. Elle est dirigée par M. Marcel Joachim MEDZEGUE. Elle comprend 3 services, respectivement chargés des études et de la programmation, de la documentation et de la communication, et de la cartographie, et une secrétaire. L'un des chefs de service d'une autre direction de la DGICBVPF a été en 2010 le correspondant du consultant international en informatique dans le projet PD182/03 Rev.2(M).

Annexe 2

TACHES ET RESPONSABILITES DES PRINCIPAUX EXPERTS MOBILISES PAR L'AGENCE D'EXECUTION

Les personnels du Ministère des Eaux-et-Forets (MEF) mis à disposition permanente du projet par le Gouvernement du Gabon comprennent les spécialistes suivants:

1 Directeur du projet

Le directeur du projet est le Directeur Central des Systèmes d'Information (DCSI). Il est responsable en dernier ressort de l'exécution des tâches conduites dans le cadre du projet, et anime l'équipe de direction, qui comprend également les 2 co-directeurs. Il assure de façon permanente le suivi du projet, avec l'appui des 2 co-directeurs et du consultant international en organisation et programmation stratégique. Il s'agit de M. Hugues MOUANDZA NDOMBY, directeur central de la DCSI depuis 2011 (hmouandza@yahoo.fr); né à Tchibanga, Gabon, le 27-03-1970; ingénieur de conception en informatique (1998); poste précédent: chargé d'études au secrétariat général.

1 Co-directeur du projet (représentant les utilisations forêt)

Un co-directeur du projet est l'un des cadres de direction de la DGF. Dans la structure de gestion du projet, il a pour fonction de veiller à ce que les utilisations prévues par le module *Trace Bois-Gabon* répondent bien aux attentes de la DGF en matière de production et de traitement des statistiques sur les forêts. Il s'agit de M. Delphin MAPAGA, directeur des études, de la programmation, de la réglementation et de la communication (DEPRC) de la DGF depuis 2011 (dmapagad@yahoo.fr); né à Tchibanga, Gabon, le 25-09-1964; ingénieur des Eaux et Forêts (ENEF Cap-Esterias, Gabon 1995; Master ENGREF Montpellier, France, 2001; DEA Université Claude Bernard Lyon 1, 2000); poste précédent: chargé d'études à l'inspection générale; a suivi la formation de l'OIBT sur la formulation des projets en 2011.

1 Co-directeur du projet (représentant les utilisations bois)

L'autre co-directeur du projet est l'un des cadres de direction de la DGICBVVPF. Dans la structure de gestion du projet, il a pour fonction de veiller à ce que les utilisations prévues par le module *Trace Bois-Gabon* répondent bien aux attentes de la DGICBVVPF en matière de production et de traitement des statistiques sur la transformation et le commerce des bois. Il s'agit de M. Marcel Joachim MEDZEGUE, directeur des études, de la programmation, de la réglementation et de la communication (DEPRC) de la DGICBVVPF depuis 2011 (akononkolo@yahoo.fr); né à Libreville, Gabon, le 08-01-1968; ingénieur des Eaux-et-Forêts (ENEF Cap-Esterias 1992; ENFI Salé, Maroc, 2004); docteur en sciences du bois (Bordeaux, France, 2007 sur bourse OIBT); poste précédent: conseiller du directeur général des Eaux-et-Forets; a suivi la formation de l'OIBT sur la formulation des projets (2011).

2 Spécialistes informaticiens et 1 Ingénieur forestier

Ils travaillent en collaboration directe avec le consultant international en systèmes informatiques, et conduisent des travaux identifiés par l'équipe de direction du projet. A la fin du projet, ils disposent des compétences pour continuer le travail informatique sans appui extérieur. Il s'agit de:

- Mlle Elima BELLA NGOUA (elimahenriette@yahoo.fr), ingénieure informaticienne à la DCSI, née à Libreville, Gabon, le 06-09-1980, diplômée de l'Institut Africain d'Informatique.

- Mr. Mariano MBOUMBA (jdev_mariano@yahoo.fr), ingénieur informaticien à la DCSI, né à Libreville, Gabon, le 06-06-1981, diplômé de l'Institut Africain d'Informatique.
- Mr. Chandra FANGA MBOUROUNDA RAWAMBIA (chandra_fanga@yahoo.fr), chef de service des normes et de la classification des rebuts industriels du bois à la DGICBVPF; né à Bangui, Centrafrique, le 19-10-1975, ingénieur des techniques forestières (ENEF, Cap-Esterias 2004); a été l'homologue de l'expert international en informatique durant le projet OIBT PD 182/03 Rev.2(M) en 2010.

9 Opérateurs de saisie

A certaines étapes du projet, ils conduisent un travail habituel de saisie et de premier traitement et testage de la validité des données entrées dans la base statistique. Ils sont en contact direct avec les fournisseurs de données. Ils seront identifiés en phase de démarrage du projet.

Annexe 3

CAHIER DES CHARGES DU PERSONNEL ET DES CONSULTANTS REMUNERES PAR L'OIBT

Expert international en organisation et programmation stratégique

(2 mois équivalents temps plein étalés sur **12** mois)

Qualifications:

- diplôme supérieur de niveau doctorat en planification stratégique en forêt;
- très bonne connaissance des institutions forestières africaines, notamment du Ministère des Eaux et Forêts du Gabon;
- très bonne connaissance de la langue française;
- 10 années au moins d'expérience en planification stratégique, notamment dans les pays en développement.

Tâches:

- contribuer à organiser et programmer les tâches dans le projet, en appui au directeur du projet;
- effectuer à distance un suivi permanent des activités conduites dans le cadre du projet, en appui au directeur du projet;
- articuler les interventions des services du Ministère des Eaux et Forêts en matière de gestion du système d'information sur les statistiques sur les forêts et le bois;
- fixer les objectifs et organiser la formation des agents et techniciens du MEF, en fonction de l'organisation et de l'articulation des tâches précédemment définies;
- développer les contacts avec les opérateurs économiques de la filière-bois;
- fixer les objectifs et organiser la formation des personnels volontaires de ces opérateurs;
- établir de façon participative une structure de tableau de bord de l'économie de la forêt et du bois au Gabon;
- concevoir de façon participative un programme de mise en pratique des conclusions du projet pour les années à venir.

Expert international en systèmes informatiques

(3 mois-et-demi, à temps plein continu sur place)

Qualifications:

- diplôme supérieur de niveau maîtrise en systèmes informatiques;
- très bonne connaissance en programmation informatique avec les logiciels compatibles avec le logiciel "Access PC" (Basic);
- très bonne connaissance de la langue française;
- 5 années au moins d'expérience en matière de conception de systèmes d'information, notamment dans les pays en développement.

Tâches:

- compléter et simplifier le module *Trace Bois-Gabon* élaboré à l'issue du projet PD 182/03 Rev.2(M);
- finaliser le manuel des utilisateurs afin de rendre opérationnel le logiciel ainsi complété et simplifié;

- élaborer le dossier technique du produit final;
- conduire les formations des agents et techniciens du MEF aux niveaux central et déconcentré à l'utilisation du logiciel ainsi complété et simplifié;
- conduire les formations des agents et techniciens du secteur privé (opérateurs économiques de la filière-bois) à l'utilisation du logiciel.

Annexe 4

REFERENCES SUR LES PRECEDENTS PROJETS STATISTIQUES DE L'OIBT AU GABON

PD 36/92 (M)

“Récolte et traitement informatique des statistiques forestières en vue d'améliorer la gestion des ressources forestières du Gabon”.

- Descriptif provisoire de projet, 1992, 11 p.
- Rapport final des activités concernant le projet sur les statistiques forestières du Gabon (période couverte: Septembre 1995-Avril 1996), 1996, 38 p.

PD 29/96 Rev.1 (M)

“Renforcement du système national de collecte et de traitement des statistiques forestières et appui à la formation des unités de terrain”.

- Document de projet, 1996, 31 p.
- Ex-post évaluation report (James Gasana), 40 p.

PD 15/98 Rev.2 (M)

“Développement d'un prototype expérimental d'un système informatique de gestion pour le contrôle de la production forestière au Gabon”.

- Document de projet, 1998, 41 p.
- Plan d'opération annuel, Décembre 1999, 20 p.
- Rapport final des activités du projet sur les statistiques forestières au Gabon, phase III (période couverte: Janvier 2000-Juin 2001), 2001, 41 p.

PD 56/00 Rev.3 (M)

“Amélioration du système d'information de gestion des statistiques forestières (STATFOR) par l'intégration de deux modules informatiques : 1) compilation des inventaires d'aménagement, et: 2) gestion des parcs à bois d'exportation”.

- Document de projet, 2000, 54 p.
- Plan d'opération annuel, 2002, 29 p.
- Rapport final des activités du projet sur les statistiques forestières du Gabon, phase IV (période couverte: Février 2002-Mars 2004), 2004, 46 p.
- Rapport d'évaluation ex-post (Gérard Buttoud), Juillet 2005, 30 p.

PD 182/03 Rev.2 (M)

“Amélioration du système d'information de gestion des statistiques forestières (STATFOR) par l'intégration d'un module informatique de gestion des grumes transformées”.

- Document de projet, 2003, 44 p.
- Rapport d'évaluation (Gérard Buttoud), Octobre 2011, 20 p.

Annexe 5

REPONSES AUX COMMENTAIRES REFERES

Reviewer Comment	Amendment(s) made	Page
Comment 1: <i>indicate some of the key specific recommendations that led to development of (the) proposal...briefly describe the list of the gs of the evaluation mission”</i>	<u>Un paragraphe citant les conclusions de la mission d'évaluation de novembre 2011 a été rajouté.</u>	p. 4
Comment 2: 1.2. “all subchapters must be properly numbered”	<u>L'ensemble des chapitres et sous-chapitres du texte a été numéroté</u>	Toutes pages
Comment 3: 1.2.1. “quote relevant paragraphs from ITTA, Action Plan and TMT deliverables and monitoring protocols. With regard to the conformity with the objectives of the ITTA 2006, paragraph (k) can be also added. The specific reference to article 24 does not seem necessary. Relevant actions contained in the ITTO Action Plan should be identified”	<u>Les changements proposés ont été effectués.</u>	pp. 4-5
Comment 4: 1.2.1. “conformity with the actions contained in the TMT programme document could be mentioned”.	<u>Un paragraphe citant le programme TMT a été rajouté au texte.</u>	p. 5
Comment 5: 1.3. “sections on social, economic, cultural and environmental aspects are missing”	<u>Un paragraphe sur ce sujet a été rajouté au texte.</u>	p. 8
Comment 6: 2.1. “identify primary, secondary and tertiary stakeholders and how each of these will be involved in the project and how they will benefit from the project”.	<u>Trois paragraphes ont été rajoutés dans le texte pour identifier ces acteurs d'une façon plus structurée.</u>	p. 10 et p. 11
Comment 7: 2.2. “should be put in a more analytical form by pinpointing key problems. Start from the evaluation ... and go to a list of key problems with their analysis...by streamlining/aligning key problems as well as its causes and effects. The results of the evaluation mission could be a good introduction to this section. Inclusion of a problem tree is recommended”.	<u>Plusieurs paragraphes ont été rajoutés. Un arbre à problèmes a été ajouté.</u>	pp. 13-15
Comment 8: 2.3. “revise typing errors. Provide a better table of contents”.	<u>Les fautes de frappe ont été revues, et la table des matières précisée.</u>	Toutes pages; p. 2
Comment 9: 2.3.1. “more elaboration on the indicators is requested”.	<u>Deux paragraphes ont été ajoutés pour mieux préciser les indicateurs</u>	p.16
Comment 10: 2.3.2. “Outcome indicators of the specific objective need to be more concrete, measurable and aligned to the TNT Monitoring Protocol”.	<u>Deux paragraphes ont été rajoutés pour donner plus de précision.</u>	p.16

Comment 11:

3.1. “This section needs restructuring”.

Cette section a été réorganisée en modifiant le libellé des produits et sous-produits, et en supprimant le premier produit originel.

Pages 17 à 18

Comment 12:

3.2. *“Be more specific... The use of words should be further refined in order to avoid confusion. Activities under Output 1 should be deleted. Output 2.1. was not consistent with that in the output section. Provide a list of activities under the revised output and include inputs for each activity”.*

Le produit 1 a été supprimé. Plusieurs paragraphes et phrases ont été ajoutés pour fournir plus de précision aux activités indiquées.

pages 18 et 19.

Comment 13:

3.3. *“The importance of the preparatory works and monitoring could be mentioned here.”*

Une phrase a été ajoutée pour signaler l'importance des réflexions préalables (et notamment des 2 évaluations effectuées) à cette demande de petit-projet.

page 20

Comment 14:

3.4. *“The schedule of workplan should be adjusted following the changes of outputs and activities... It seems too accurate for a schedule to divide a month into 4 parts... Consider a longer duration (e.g. one year) for the implementation of this project... also include an indication of responsible personnel assigned to the various outputs and activities”.*

Le plan de travaux a été simplifié dans sa présentation, et porté à une durée totale de 12 mois. Le nom du responsable a été indiqué.

Page 21

Comment 15:

3.5. *“The budget by activity must be included, and all budget tables need to closely follow the ITTO format. There is no need to budget evaluation costs for a small project. The proposed payment of financial incentives to the project participants does not sound proper and should be clarified...clarify DSA for local personnel”.*

Le budget a été révisé en enlevant les coûts d'évaluation OIBT. Deux paragraphes ont été rajoutés pour préciser le montant des DSA du personnel gabonais et pour justifier la dotation pour encouragement du personnel sous forme d'heures supplémentaires.

pages 22 à 24

Comment 16:

4.1. *“No adequate organizational structure is indicated”.*

(le commentaire n'a pas été compris, dans la mesure où une figure donnant la structure de l'organisation du projet a bien été fournie dans la proposition de projet)

Page: 25

Comment 17:

4.3. *“For a small project, the PSC should be PTC (Project Technical Committee) instead.*

Le changement de sigle a été effectué comme demandé.

Page: 27 à 28

Annexe 6

REPONSES AUX NOUVEAUX COMMENTAIRES RECUS

Commentaire 1: “Stakeholder analysis is still insufficient, including missing stakeholder summary table”.

Le texte a été révisé et un tableau d'analyse des acteurs (Tab.1) a été joint.

Commentaire 2: “Problem analysis is not conclusive, as found in the confusing problem tree”.

Le texte a été partiellement révisé et un nouvel arbre à problèmes a été construit comme indiqué dans le Manuel OIBT de formulation des projets, de même qu'une nouvelle figure de transformation des problèmes en solutions.

Commentaire 3: “Budget table for activities is still missing”.

Une décomposition du budget par activités a été jointe.

Commentaire 4: “Social, economic, cultural and environmental aspects of the target area are still missing”.

Le texte sous ce chapitre a été révisé et complété en conséquence.

Commentaire 5: “Responsible personnel is still missing”.

La liste des agents responsables, déjà mentionnée en annexe, a été rajoutée dans le chapitre correspondant.

Commentaire 6: “Organizational structure is not well figured out”.

Le texte de ce chapitre a été complété, et la Figure plus détaillée.